

Les BONS PLANS JEUNES

CRÉDIT

ÉTUDES (n.m): CURSUS PENDANT LEQUEL ON PEUT BÉNÉFICIER D'UN CRÉDIT ÉTUDIANT À **1,90%*** TAEG FIXE

Exemple: Pour un prêt personnel⁽¹⁾ d'un montant de 10 000 € sur une durée totale de 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 1,88 %, 48 mensualités de 216,43 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 1,90 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance CNP facultative⁽²⁾: 2,50 € par mois qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt: 120 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance: 0,58 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative: 10 388,64 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

* Offre valable du 01/05/2014 au 31/10/2014 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans - Montant maximum emprunté pour le crédit: 45 000 €. (1) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

[Accéder au Simulateur](#)

APPRENTISSAGE (n.m): FORMATION PENDANT LAQUELLE ON PEUT BÉNÉFICIER D'UN CRÉDIT **1 000 € À 0%*** TAEG FIXE

Exemple: Pour un prêt personnel⁽¹⁾ de 1 000 € sur 36 mois, au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 1^{ère} mensualité de 27,70 € puis 35 mensualités de 27,78 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance CNP facultative⁽²⁾: 0,70 € par mois qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt: 25,20 €. Taux Annuel Effectif de l'Assurance: 1,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative: 1 000 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

* Offre valable du 01/05/2014 au 31/10/2014 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans - Montant maximum emprunté pour le crédit: 1 000 €. Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Épargne. (1) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code de assurances.

[En savoir +](#)

2 MOIS OFFERTS *

ASSUR'TOIT* version Jeunes

Si vous avez moins de 30 ans, bénéficiez de 2 mois offerts sur votre assurance Habitation pour toute souscription⁽¹⁾ du 01/05/2014 au 31/10/2014.

[Cliquez ici ou renseignez-vous en agence.](#)

[Souscrire en ligne](#)

(1) Pour toute souscription d'un contrat Assur'Toit version Jeunes Formule 1 entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2014 sur les 5000 premiers contrats souscrits avec une prise d'effet avant le 30 novembre 2014. Correspond aux 2 premières mensualités dues, hors frais de gestion.

* Assur'Toit est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, distribué par votre Caisse d'Épargne.

GARANTIES SANTÉ*, Côté JE

Si vous avez moins de 20 ans, bénéficiez de 1 mois offert sur votre complémentaire Santé pour toute souscription⁽¹⁾ du 01/05/2014 au 31/10/2014.

[Cliquez ici ou renseignez-vous en agence.](#)

[Souscrire en ligne](#)

(1) Pour toute souscription d'un contrat Garanties Santé, Côté JE, Formule 1 entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2014 sur les 2000 premiers contrats souscrits avec une prise d'effet avant le 30 novembre 2014. Correspond à la première mensualité due, hors frais de gestion.

* Garanties Santé est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, distribué par votre Caisse d'Épargne.

MUSIQUE

MUSIQUE (n.f): SONS QUI S'APPRÉCIENT ENCORE PLUS AVEC UN ABONNEMENT DEEZER À MOITIÉ PRIX *

Réduction de 50%* pendant un an sur l'abonnement Deezer Premium+⁽¹⁾.  **DEEZER**

* Offre réservée aux 10 000 premiers jeunes de 16 à 25 ans et nouveaux souscripteurs d'un forfait Bouquet Liberté ou d'un forfait Solution 16-17. Réduction applicable au tarif en vigueur au 01/04/2014 de 9,99 € TTC/mois. Offre valable jusqu'au 31/12/2014.

1. Abonnement Deezer Premium+ seul possible sur le site www.deezer.com.

[Renseignez-vous en agence.](#)

